

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

## **NR 21**

Société en commandite par actions  
au capital de 1 475 420 €  
87 rue de Richelieu  
75002 Paris

## **Grant Thornton**

SAS d'Expertise Comptable et  
de commissariat aux comptes  
au capital de 2 297 184 €  
inscrite au tableau de l'Ordre de la région  
Paris Ile-de-France et membre  
de la Compagnie régionale de Versailles et du Centre  
RCS Nanterre B 632 013 843  
29 rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

## **NR 21**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société **NR 21**,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **NR 21** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

### **Justification des appréciations – Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

### ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

### **Autres vérifications ou informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

#### ***Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel***

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du gérant.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

#### ***Désignation du commissaire aux comptes***

Nous avons été nommés commissaire aux comptes de la société NR 21 par votre assemblée générale du 25 septembre 2019.

Au 31 décembre 2023, Grant Thornton était dans la 5<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

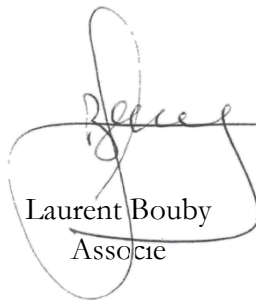
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Neuilly-sur-Seine, le 21 mars 2024

Le commissaire aux comptes

**Grant Thornton**

**Membre français de Grant Thornton International**



Laurent Bouby  
Associé

## 2.1 Etats financiers

### COMPTE DE RESULTAT (en liste)

En euros

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises Production vendue (biens et services)		
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>		
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions (et amortissements), transferts charges Autres produits		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises) Achats matières premières et autres approvisionnements Variations de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales	107 688	107 762
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b> Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Pour risques et charges : dotations aux provisions Autres charges		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>107 688</b>	<b>107 762</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(107 688)</b>	<b>(107 762)</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b> Bénéfice ou perte transférée Perte ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b> Produits financiers Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	299 649	15 551
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>299 649</b>	<b>15 551</b>
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>299 649</b>	<b>15 551</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>191 961</b>	<b>(92 211)</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>299 649</b>	<b>15 551</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>107 688</b>	<b>107 762</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>191 961</b>	<b>(92 211)</b>

**BILAN ACTIF**

En euros

Rubriques	Montant Brut	Amortissements Provisions	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Immobilisations incorporelles en-cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en-cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres	5 743 801		5 743 801	5 530 552
Capital souscrit - appelé, non versé				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
Valeurs mobilières de placement	3 060		3 060	3 060
(dont actions propres : 3060)				
Disponibilités	1 048		1 048	977
Charges constatées d'avance				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
	5 747 909		5 747 909	5 534 589
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>				
	5 747 909		5 747 909	5 534 589



**BILAN PASSIF**

En euros

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital (dont versé)	1 475 420)	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 828 694	4 828 694
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	126 667	126 667
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	(909 720)	(817 509)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>191 961</b>	<b>(92 211)</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5 714 022</b>	<b>5 521 061</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		1 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 887	12 528
Dettes fiscales et sociales		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>33 887</b>	<b>13 528</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 747 909</b>	<b>5 534 589</b>

## ■ Tableau des flux de trésorerie

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ	31/12/2023	31/12/2022
<b>Résultat net</b>	191 961	-92 211
+ Amortissements et provisions		
- Plus-values de cession, nettes d'impôt		
+ Moins-values de cession, nettes d'impôt		
+ Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	299 649	15 551
<b>= Marge brute d'autofinancement</b>	<b>491 610</b>	<b>-76 660</b>
<b>- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>-21 359</b>	<b>7 032</b>
Stocks et en-cours		
Autres Créances		
Autres débiteurs		
Fournisseurs	-21 359	7 032
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)</b>	<b>512 969</b>	<b>-83 692</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>Acquisitions d'immobilisations</b>		
Corporelles et incorporelles		
Financières		
<b>Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts</b>		
Corporelles et incorporelles		
Financières		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)</b>		
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Dividendes versés aux actionnaires		
Augmentations de capital en numéraire		
Variation des comptes courants		
Remboursements d'emprunts	-512 898	-5 546 102
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)</b>	<b>-512 898</b>	<b>-5 546 102</b>
<b>Variation de trésorerie (A + B + C)</b>	<b>71</b>	<b>-5 629 794</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture (D)</b>	<b>4 037</b>	<b>5 633 831</b>
<b>Trésorerie à la clôture (A + B + C + D)</b>	<b>4 108</b>	<b>4 037</b>

## ■ Tableau d'évolution des capitaux propres

(En euros, excepté le nombre d'actions)	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital	Autres fonds propres	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total
<b>Clôture au 31/12/2021</b>	73 771	20	1 475 420		4 828 694	126 667	-662 963	-154 547	5 613 272
Affectation du résultat 2021							-154 547	154 547	0
Augmentation de capital									0
Prime d'émission									0
Résultat 31/12/2022								-92 211	-92 211
<b>Clôture au 31/12/2022</b>	73 771	20	1 475 420		4 828 694	126 667	-817 509	-92 211	5 521 061
Affectation du résultat 2022							-92 211	92 211	0
Parts de commandités				1 000					1 000
Prime d'émission									0
Résultat 31/12/2023								191 961	191 961
<b>Clôture au 31/12/2023</b>	73 771	20	1 475 420	1 000	4 828 694	126 667	-909 720	191 961	5 714 021

## ■ Résultat par action

	Nombre d'actions	Résultat de l'exercice	Résultat par action
Clôture 31/12/2021	73 771	-154 546	-2,095
Clôture 31/12/2022	73 771	-92 211	-1,250
Clôture 31/12/2023	73 771	191 961	2,602

## 2.2 Annexes aux comptes annuels

**Code de Commerce articles L.123-13 à L.123-21 et R.123-195 à R.123-198, Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983, règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015 homologué par arrêté du 28 décembre 2015 et règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté du 29 décembre 2016.**

NR 21 est une Société en Commandite par Actions dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé Euronext Paris, Compartiment C. Le siège social est situé 87, rue de Richelieu à Paris.

Les notes annexes sont établies en euros. Ces comptes annuels ont été établis pour la période allant du 01/01/2023 au 31/12/2023.

- Total bilan 5 747 909 euros
- Chiffres d'affaires 0 euros
- Résultat net comptable 191 961 euros

### 2.2.1 Faits significatifs de la période

Aucun événement significatif sur la période.

### 2.2.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022. Aucune modification de la présentation des comptes n'est intervenue.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect :

- Du principe de prudence,
  - De la continuité d'exploitation,
  - De la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - De l'indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

#### TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les titres de participation sont susceptibles d'être dépréciés lorsque leur valeur comptable présente un écart négatif significatif par rapport à leur valeur d'utilité pour l'entreprise, cette dernière étant appréciée en fonction de critères multiples tels que l'actif net réévalué, la rentabilité, les perspectives de rentabilité, les perspectives de développement à long terme, la conjoncture. Il est tenu compte de la valeur de marché des actifs détenus par les filiales ou sous filiales.

#### CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

#### ACTIONS PROPRES

La Société détient 153 de ses propres actions suite au regroupement d'actions effectif en date du 18 mars 2021.

#### PROVISIONS

Conformément au règlement 2000-06 du Comité de réglementation comptable relatif aux passifs, les provisions sont définies comme des passifs représentant une obligation probable ou certaine qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

## 2.2.3 Notes relatives aux postes de Bilan - actif

### 2.2.3.1 Créances

#### ■ Tableau des créances (en euros)

Créances	Montant brut 2023	Provision	Montant net 2023	Valeur Nette 2022
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Personnel et comptes rattachés				
Avances et acomptes				
Etat, autres collectivités : impôt sur les sociétés				
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat, autres collectivités : créances diverses				
Groupe et associés	5 743 800		5 743 800	5 530 551
Débiteurs divers	1		1	1
Charges constatées d'avance				
<b>Total</b>	<b>5 743 801</b>		<b>5 743 801</b>	<b>5 530 552</b>

#### ■ Tableau de ventilation des créances par échéance (en euros)

Créances	Montant brut 2023	A 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Créances clients et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Avances et acomptes				
Etat, autres collectivités : impôt sur les sociétés				
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat, autres collectivités : créances diverses				
Groupe et associés	5 743 800	5 743 800		
Débiteurs divers	1	1		
Charges constatées d'avance				
<b>Total</b>	<b>5 743 801</b>	<b>5 743 801</b>		

## 2.2.4 Notes relatives aux postes de Bilan - passif

### 2.2.4.1 Capitaux propres

Le capital au 31 décembre 2023 s'élève à 1 475 420 euros divisé en 73 771 actions de valeur nominale de 20 euros chacune et de 10 parts de commandité au nominal de 100 euros.

L'assemblée générale mixte du 8 juin 2023 a décidé d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2022 d'un montant de – 92 210,91 euros au compte report à nouveau.

### 2.2.4.2 Emprunts et autres dettes

#### ■ Tableau de ventilation des dettes par échéance

Emprunts et autres Dettes	31/12/2023	à 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	31/12/2022
<b>Dettes financières</b>					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts bancaires					
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine					
Dépôts et cautionnements reçus					
Groupe et associés					1 000
Autres dettes					
<b>Dettes et autres dettes</b>					
Fournisseurs et comptes rattachés	33 887	33 887			12 528
Dettes Personnel et Organismes sociaux					
Dettes fiscales					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
<b>Total</b>	<b>33 887</b>	<b>33 887</b>			<b>13 528</b>

#### ■ Tableau des charges à payer dans les postes du bilan (en euros)

Charges à payer inclus dans les postes du bilan	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts et dettes financières		
Fournisseurs et comptes rattachés	21 600	12 528
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Charges de personnel		
Groupe et associés		
Divers		
<b>Total</b>	<b>21 600</b>	<b>12 528</b>

## 2.2.5 Autres informations

### 2.2.5.1 Transactions effectuées par la société avec des parties liées

Les transactions avec les parties liées relèvent principalement de prêts, et accessoirement de prestations de services et de refacturations de la Société ALTAREA SCA.

Les sommes mises à disposition portent intérêts dès le jour de leur mise à disposition selon le taux d'intérêts maximum fiscalement déductible en France.

### 2.2.5.2 Résultat par action

Le résultat net par action non dilué (résultat de base par action) correspond au résultat net, rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen pondéré de titres auto-détenus.

Pour le calcul du résultat net dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet potentiellement dilutif de tous les instruments de capitaux propres émis par la Société.

Les actions potentielles sont traitées comme dilutives si la conversion éventuelle en actions ordinaires implique une réduction du résultat par action.

### 2.2.5.3 Endettement financier

L'endettement financier net de la Société au 31 décembre 2023 s'établit à – 5 747 909 euros. Il représente la position créditrice ou débitrice de la société vis-à-vis de ses tiers hors cycle d'exploitation c'est-à-dire en ne prenant pas en considération les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales.

Endettement financier net = Dettes bancaires + C/C Associés – Disponibilités - VMP

En euros	31/12/2022	Flux de Trésorerie	Variation "non cash"	31/12/2023
<b>Endettement obligataire et bancaire, hors découverts bancaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-4 037	-71	0	-4 108
Découverts bancaires				
<b>Trésorerie nette</b>	<b>-4 037</b>	<b>-71</b>	<b>0</b>	<b>-4 108</b>
<b>Endettement obligataire et bancaire net</b>	<b>-4 037</b>	<b>-71</b>	<b>0</b>	<b>-4 108</b>
Prêts participatifs et avances Groupe et associés	-5 515 000	86 400		-5 428 600
Intérêts courus sur avances Groupe et associés	-15 551		-299 649	-315 200
<b>Endettement financier net</b>	<b>-5 534 588</b>	<b>86 329</b>	<b>-299 649</b>	<b>-5 747 909</b>

### 2.2.5.4 Situation fiscale

Au titre de la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, la SCA NR 21 a un résultat fiscal nul.

### 2.2.5.5 Identité de la société mère consolidant les comptes

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la société ALTAREA SCA (RCS PARIS 335 480 877) dont le siège social se situe 87 rue de Richelieu 75002 Paris.

Les états financiers consolidés peuvent être obtenus au siège de la Société.

### 2.2.5.6 Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

### 2.2.5.7 Engagement hors bilan

Néant.